Rapport de stage

ÉTUDE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE DU VALLON DE LA BOYE

Entre-deux-mers, Gironde (33)

2020

Master Sciences, technologies, santé
Mention Biodiversité, écologie et évolution

1ère année

Université de Bordeaux

Année Universitaire 2019/2020

David Berteaud

Stage effectué du *27/04/2020 au 30/06/2020*
Durée du stage *: 2 mois*
Maître de stage *– Monsieur Gabriel Balloux*
Structure d'accueil *: Gabriel Balloux – Ingénieur d'études en environnement*
14 place des Allées 33490 VERDELAIS

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Gabriel BALLOUX, tuteur de ce stage, responsable du groupe GEREVEP du Club de Recherches et d'Exploitations Souterraines (CRES), pour m'avoir proposé cette étude faunistique dans l'Entre-deux-mers et ainsi que pour son aide précieuse malgré les conditions sanitaires complexes. Je souhaite souligner son soutien, ses conseils précieux qui m'ont aidé à avancer que ce soit dans la pratique ou dans la rédaction de cette étude. Je remercie également M. Gérard BOUSQUET, président de l'association du CRES ainsi que l'association pour leur transmission de leur savoir dans le domaine de la spéléologie ainsi que pour les sorties spéléologiques. Ce fut un stage très enrichissant d'un point de vu pratique et théorique. Enfin je remercie l'ensemble des stagiaires pour leur aide et leur accompagnement sur ces deux mois. Ce stage m'a permis de prendre en compte la création, la mise en place et le déroulement d'une étude environnementale.

Contents

1 Introduction 1
2- Contexte 2
2-1 Localisation 2
2-2 Contexte géologique 2
2-3 Contexte hydrogéologique 3
2-4 Mesures de protection et d'inventaire 3
3 Matériels et méthodes 4
Herpétologie 5
Grands mammifères 6
Lépidoptères (Rhopalocères) 6
Avifaune 7
4 Résultats et discussion 8
Statut patrimonial des espèces contractées 8
Discussion sur l'étude du vallon de la Boye 8
5 Missions annexes 10
Conclusion 10
Résumé de l'étude du vallon de la Boye 1
Bibliographie 2
Annexes 3
Annexe 1 : Inventaire avifaune diurne forestière 3
Annexe 2 : Inventaire avifaune diurne non forestière 4
Annexe 3 : Inventaire Avifaune nocturne 5
Annexe 4 : Inventaire grands mammifères 5
Annexe 5 : Inventaire Lépidoptère (Rhopalocères) 6
Annexe 6 : Inventaire Herpétologie terrestre 7
Annexe 7 : Inventaire Herpétologie aquatique 7

1 Introduction

Le Club de Recherches et d'Explorations Souterraines (CRES), créé en 1978, est une association loi 1901 agréée jeunesse et sports, ayant pour objet «de contribuer à l'enrichissement des connaissances par la pratique de la recherche et de l'exploration de tous les domaines à caractère culturel, éducatif ou sportif se rattachant aux sciences et techniques du monde souterrain ». Ses trois grands domaines d'action sont la spéléologie, l'archéologie et l'environnement. Le Groupe d'Etudes et de Recherches en Ecologie Végétale, Animale et Paysagère (GEREVeP), créé fin 2019, constitue une section autonome au sein du CRES; il a pour objectif de mener des études techniques, de mettre en place des projets de recherche appliquée ou recherche-développement, des actions de gestion des milieux naturels, des actions de médiation scientifique et de valorisation artistique, dans le domaine de l'écologie (au sens scientifique), de la géographie physique, de la cartographie.

Etant donné le fort intérêt naturaliste des vallées de l'Euille et de la Boye, bien connues également de la Société Linnéenne de Bordeaux, une étude sur deux ans a été réalisée par la commission Environnement du CRES en 2018-2019. Une première étude, concernant le château de la Benauge [1] situé au Nord-Ouest du vallon de la Boye, a été réalisée par le CRES avec l'appui de l'Association des Amis du Château de Benauge. Il est inscrit au titre des sites naturels d'intérêts pittoresque depuis 1980. A la suite de cette étude, le bois de Benauge présente un intérêt écologique puissant par sa richesse d'espèces patrimoniales et forestières. C'est un milieu composé majoritairement de chênaie-charmaie à fragon. On trouve une population dense de hêtre et d'aspérule odorante qui atteste d'un microclimat humide et froid. Le bois de Benauge accueille la chouette effraie, le Loriot d'Europe, tous deux protégés au niveau international par la convention de Berne. Au final ce sont 42 espèces animales dont 37 oiseaux diurnes ainsi que 138 espèces végétales dont 96 espèces herbacées.

En 2020 ont débuté les inventaires faunistiques, floristiques ainsi que la cartographie des habitats au sein du vallon de la Boye grâce au groupe GEREVeP. Cette étude est dans la continuité de celle du bois de Benauge. Ce sont deux zones sont contigus où le bois de Benauge est situé à la confluence de l'Euille et de la Boye. L'étude du vallon de la Boye a pour but visualiser la qualité écologique du site.

2- Contexte

2-1 Localisation

Le vallon de la Boye se situe dans la région de l'Entre-deux-Mer, au Sud de la commune de Porte-de-Benauge à un peu plus de 5km de Cadillac et à 40km de Bordeaux centre. Le vallon de la Boye traverse la commune de Donzac, Omet, Porte-De-Benauge et la commune de Mourens. La zone étudiée comprend un ruisseau, nommé Ruisseau de la Boye, long de 5 km traversant les 4 communes. Ce cours d'eau est un affluent du ruisseau de l'Euille situé à l'Ouest du site étudié. C'est un secteur qui regroupe en majorité des forêts mixtes, avec quelques friches, composées de hêtres, chênes et de pins. On retrouve également quelques champs, des prairies et des parcelles de vignes à l'Ouest de la zone d'étude. C'est un paysage typique de la région de l'Entre-deux-mers. La superficie est de 297 ha d'une altitude variant de 10 à 110m. Le site est encadré par la RD 11, la RD 120 et la RD 19.

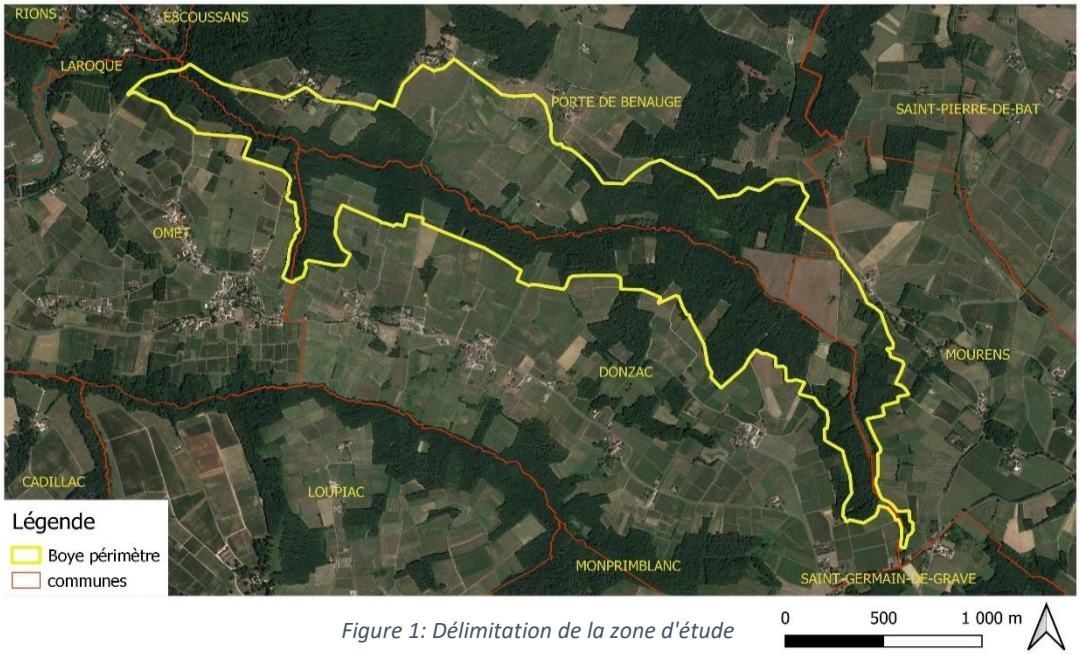

Figure 1: Délimitation de la zone d'étude

2-2 Contexte géologique

Le vallon de la Boye présente un contexte géologique typique de l'Entre-deux-Mers. Sur la figure 2, on retrouve les différentes strates géologiques du site. Le vallon de la Boye se trouve sur un socle calcaire recouvert par les molasses de l'Agenais à dominance argileuse datant de l'Oligocène supérieur. Sur les horizons supérieurs, on observe la présence d'alluvions constitués de graves dans une matrice argilo-sableuse avec une couverture de limons d'origine fluviatile.

Figure 2 : Contexte pédologique du Vallon de la Boye

2-3 Contexte hydrogéologique

Le site est traversé par le ruisseau de la Boye qui se jette dans le ruisseau de l'Euille à la limite Ouest de la zone d'étude. Il est long de de 5km. Ce ruisseau est relativement calme de couleur claire sauf en période d'intempérie. Le contexte géologique du vallon de la Boye est favorable à la formation de réseaux souterrains. Ce ruisseau récupère les eaux de ruissellement grâce à la pente ainsi que la roche calcaire du vallon qui permet l'écoulement. A l'Ouest (aval du ruisseau) de la zone d'étude ainsi que dans la partie Nord, proche du Château de la Benauge, on dénombre quelques cavités comme la grotte du bois de Benauge (Nord-Ouest du site) appartenant à la commune d'Arbis et la source de la comtesse sur la commune d'Omet (Sud-Ouest du site). Le CRES y a prospecté et réalisé des travaux, que l'on retrouve sur leur site internet.

2-4 Mesures de protection et d'inventaire

Le site du vallon de la Boye est inscrit au titre de la Directive Habitats (Zone Natura 2000) « Vallée de l'Euille » (FR7200691) depuis 2006 comme « zone spéciale de conservation ». Le site a été désigné zone Natura 2000 grâce à la vallée de l'Euille qui présente des habitats remarquables de forêts alluviales dont la conservation est jugée prioritaire selon la Directive Habitats. De plus, le site Natura 2000 abrite 3 habitats et 10 espèces d'intérêts communautaires. On y retrouve une population de Vison d'Europe dans un état critique malgré le fort potentiel d'accueil de la vallée. Globalement, le site est marqué avec un état de

conservation moyen. Le vallon de la Boye présente un fort potentiel par la présence de nombreuses carrières et différents habitats. La valeur écologique du vallon de la Boye est élevée du fait de la présence d'espèces communautaires comme les chauves-souris au sein des carrières. L'enjeu chiroptère y est très important.

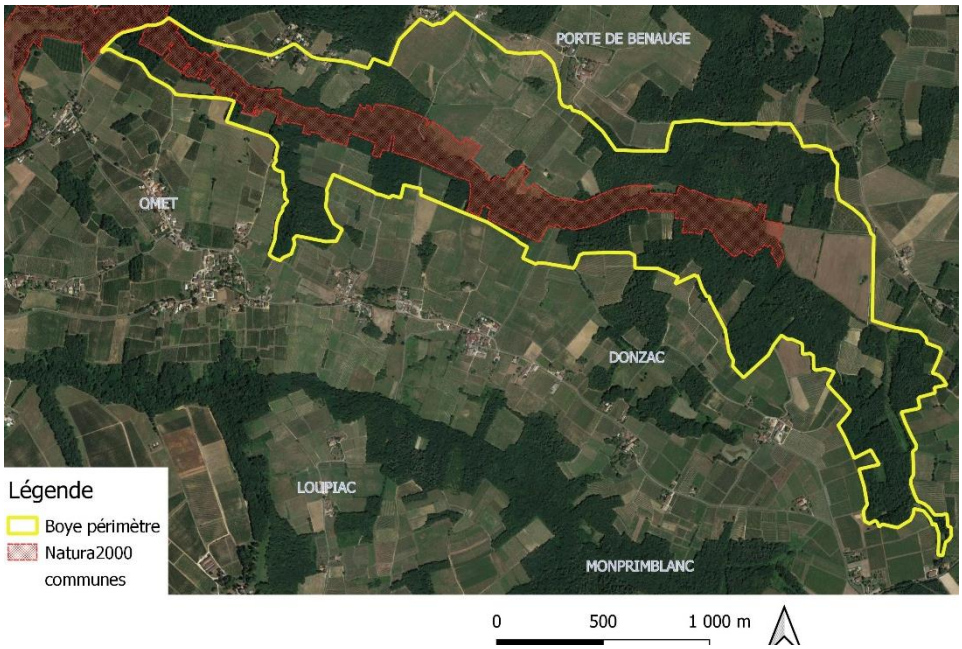

Figure 3 : Localisation de la zone Natura 2000

Le site recoupe également une zone d'inventaire, la ZNIEFF de type I 720015760 « Vallées de l'Euille et de la Boye » et de type II 720015759 « Vallées et coteaux de l'Euille et de ses affluents ».

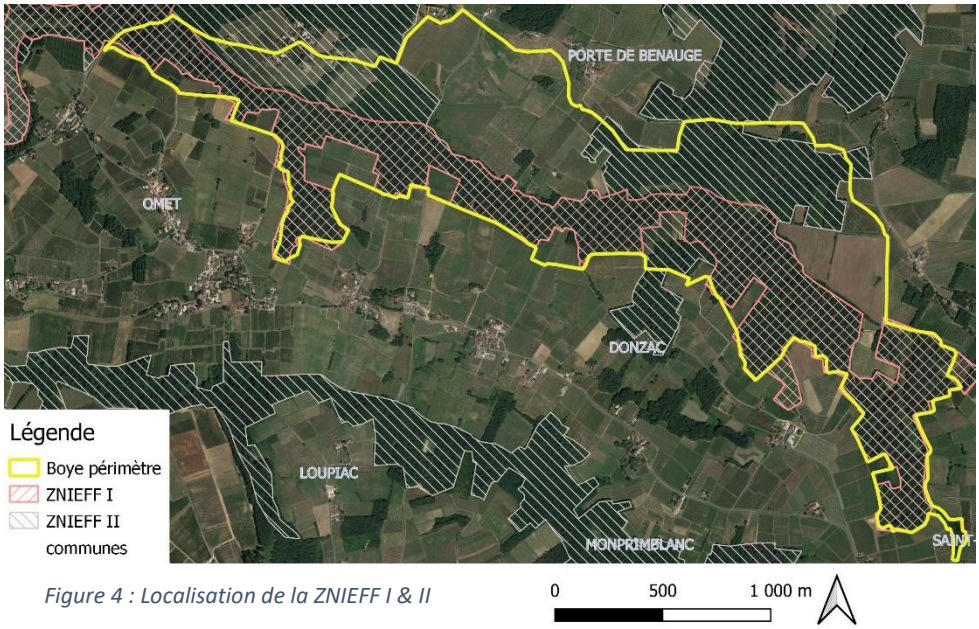

Figure 4 : Localisation de la ZNIEFF I & II

3 Matériels et méthodes

L'étude du vallon de la Boye a pour but de relever les différentes espèces présentes sur plusieurs taxons : Avifaune (diurne et nocturne), amphibiens, reptiles, mammifères ainsi que

les Rhopalocères. L'étude se base sur les protocoles proposés par Les Réserves Nationales de France mais adaptés à la vue du contexte de l'étude et de la zone étudiée. Ils sont inspirés en grande partie de TANGUY & GOURDAIN (2011) [4] et OLIVIER & MAILLET (2013) [3]. A partir des inventaires réalisés, l'objectif central est d'obtenir une liste la plus exhaustive possible sur la présence d'espèces sur les taxons étudiés. La présence d'une espèce permet de rendre compte de l'état de milieu. Les espèces généralistes, rares ou encore menacées selon les critères de la Liste Rouge de l'UICN en France [2] ainsi que la Convention de Berne, pourront servir d'indicateur biologique. Le vallon de la Boye est composé d'une ripisylve dense, forêts denses, friches, carrières souterraines, vignes, prés, fourrés et quelques champs. La diversité des milieux permet l'installation et la propagation d'espèces différentes. L'objectif est de dégager des enjeux potentiels et définir un besoin de suivi approfondi ou non. L'analyse des données pourra permettre de répondre à des questions sous-jacentes spécifiques à chaque taxon.

Herpétologie

Pour les amphibiens, le protocole consiste en une prospection visuelle et une reconnaissance au chant. Les inventaires seront nocturnes, forte période d'activité des amphibiens. Le suivi comprend 3 sessions. Les emplacements sont déterminés selon les caractéristiques du milieu. Ils sont situés proches des mares et des zones humides (Cf. Figure 5). La prospection du site est réalisée avec une lampe torche ainsi qu'un appareil photo. Des pièges à amphibiens (amphicapts) n'ont pas pu être utilisé, cela nécessitant une autorisation préfectorale. Concernant les reptiles, la méthode est relativement simple et se réalise en deux étapes. Un transect linéaire de 150m est tracé sur chaque point d'échantillonnage. Sur chaque transect, une plaque est disposée tous les 50m le long du transect. Les dimensions des plaques

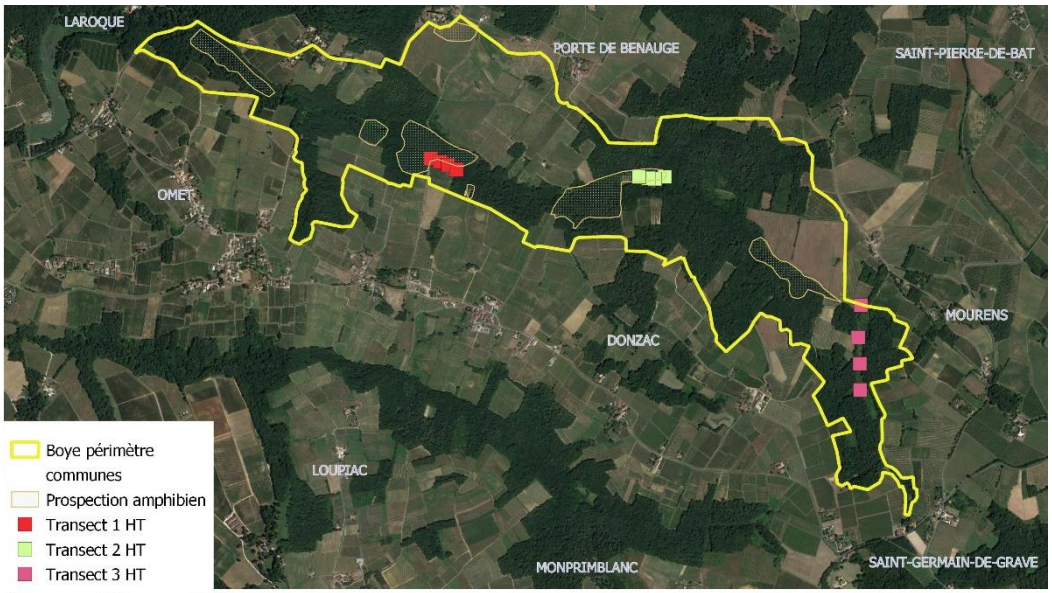

Figure 5 : Localisation des zones de prospection

sont de 80cm par 80cm. On compte dans la zone d'étude, 3 transects. Un premier passage consiste en une prospection à vue à l'aller de chaque transect. Les plaques ne sont pas relevées au premier passage. Les espèces sont notées. Le relevé de plaque s'effectue au retour du transect à la suite de la prospection à vue. La manipulation des reptiles n'est pas réalisée par manque d'une autorisation préfectorale. Par la suite, la plaque est remise au même endroit. 3 sessions sont réalisées à raison d'une fois par semaine pendant 3 semaines. La seconde méthode est la prospection visuelle de l'ensemble du site. Les prospections ont été réalisé le 27 mai et le 03 juin.

Grands mammifères

La stratégie d'échantillonnage se porte sur une prospection au sein du vallon. Par manque de connaissance du milieu, l'opérateur marche au sein du vallon de façon lente. Cela est réalisé le long du ruisseau pour trouver des potentiels indicateurs de présences tels que fèces, animaux, empreintes, couloir de passage ou encore terriers. La prospection a pour but de recouvrir la totalité du site. L'opérateur est muni d'un appareil photo afin de mémoriser toutes traces. Les prospections ont été réalisé à chaque présence sur le terrain. Cependant, la prospection mammifère a été réalisé en fin de journée après 17h.

Lépidoptères (Rhopalocères)

Le protocole suit celui du guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines, partie Papillon Rhopalocères, volet 2 [4]. La méthode la plus appropriée reste la prospection à vue que l'on accompagne d'une capture au filet. Ils seront

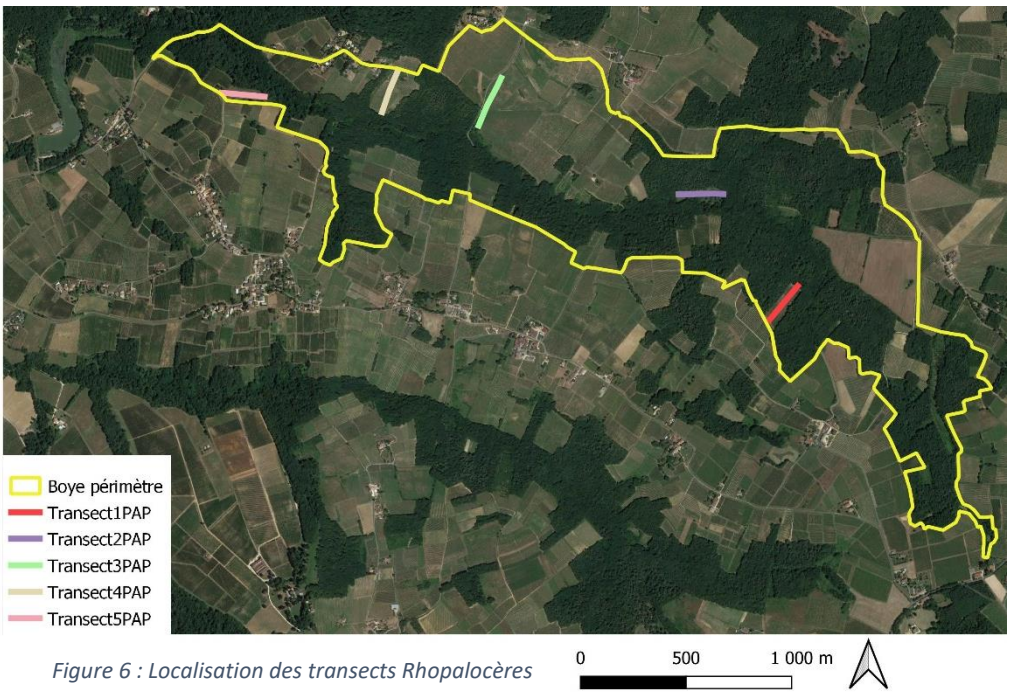

Figure 6 : Localisation des transects Rhopalocères

capturés et identifiés puis relâchés. Les prospections sont effectuées le long du transect défini (Cf. Figure 6). L'opérateur, muni d'un filet à capture, d'un appareil photo ainsi que d'un support pour noter, parcourt le transect en 30 minutes. La longueur de chaque transect est de 200 mètres environ. Les inventaires Lépidoptères ont été au nombre de 4 et réalisé le 18 et 27 mai puis le 3 et 10 juin.

Avifaune

La méthode indice ponctuel d'abondance (IPA) va permettre d'obtenir des données sur la présence des espèces par l'identification au chant et au vol [4]. Cette méthode consiste à s'installer sur un point fixe d'écoute pendant une durée préalablement déterminée pour chaque point d'échantillonnage et noter les oiseaux reconnus par leurs chants et si possible ceux observés au vol. L'avantage de cette méthode est qu'elle permet d'obtenir un inventaire exhaustif des oiseaux nicheurs et favorise la détection d'espèces rares ou en effectifs faibles. Il est convenu de réaliser 10 IPA d'une durée de 15 minutes chacun (Cf. Figure 7). L'emplacement des IPA sont préalablement disposés aléatoirement sous le logiciel QGIS. Les métadonnées sont inscrites sur la fiche de relevé. Au sujet de l'avifaune nocturne, la méthode utilisée est la même que pour les oiseaux diurnes. Il a été choisi de réaliser 5 indices ponctuels d'abondances

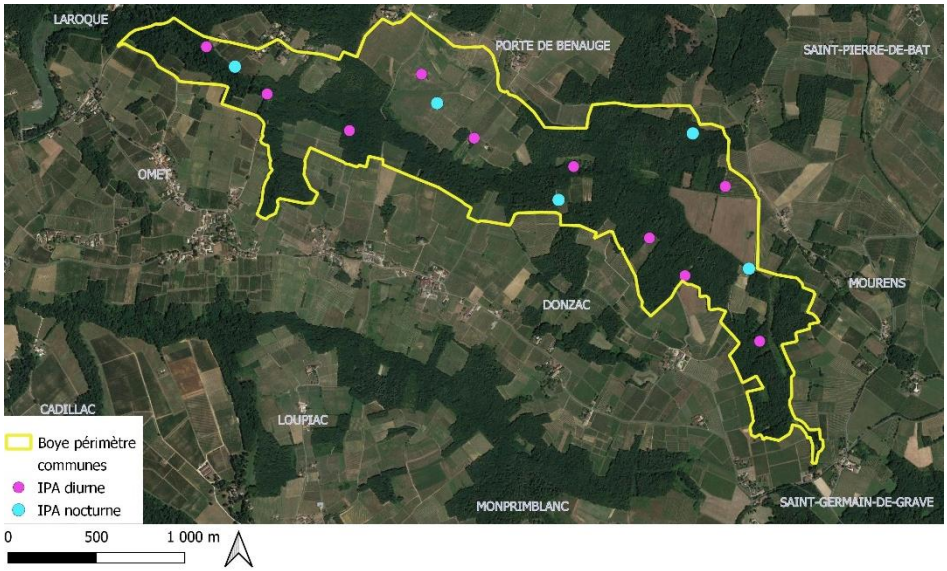

Figure7 : Localisation des IPA

d'une durée de 30min chacun à partir du crépuscule (Cf. Figure 7). Les chants seront identifiés et notés sur une fiche de relevé. Les inventaires ont été au nombre de 4 et ont été réalisé le 18 et 27 mai, le 10 et 11 juin.

4 Résultats et discussion

Lors des relevés, 102 espèces animales ont été recensé sur le site. Cela comprend 56 espèces d'oiseaux diurnes (Annexe 1 et 2) (dont 41 espèces forestières (annexe 1) et 15 non forestières (Annexe 2)), 3 espèces d'oiseaux nocturnes (Annexe 3), 10 espèces de mammifères (Annexe 4), 22 espèces de lépidoptères (Rhopalocères) (Annexe 5), 4 espèces de reptiles (Annexe 6) ainsi que 7 espèces d'amphibiens (Annexe 7). La liste des espèces recensées est accessible dans la partie annexe de ce rapport. Cette première étude, comme on l'a dit précédemment est joint à l'étude du bois de Benauge. On y retrouve de nombreux cortèges d'espèces similaires entre ces deux zones.

Statut patrimonial des espèces contractées

La zone d'étude est donc caractérisée par un fort potentiel faunistique. Cependant, on retrouve de nombreuses espèces menacées à l'échelle nationale. Toutes les espèces présentent un statut de protection selon la convention de Berne à différents échelons. Parmi ces espèces, on retrouve le Chardonneret élégant, le Serin cini, le Verdier d'Europe, l'hirondelle rustique ainsi que le faucon crécerelle qui sont présents sur la Liste Rouge et classés vulnérable en France. On retrouve également le Héron garde-bœuf, la Chouette chevêche, la Martre des bois, l'Alyte accoucheur, la Rainette verte ainsi que le Triton marbré qui présentent un intérêt patrimonial déterminante ZNIEFF.

Discussion sur l'étude du vallon de la Boye

L'inventaire du vallon de la Boye est marqué par sa richesse avec plus de 100 espèces. En comparaison avec l'étude du bois de Benauge, c'est 20 espèces d'oiseaux, 9 espèces de mammifères, 5 espèces d'amphibiens supplémentaires qui ont pu être recensé. Cela s'explique par la surface d'étude mais également par une mosaïque d'habitats différents. On marquera également la présence de 22 espèces de Lépidoptères spécifiques aux milieux ouverts couvrant une période de mai à juillet. Afin de finaliser l'étude complète du vallon de la Boye, des inventaires pour les papillons de nuits et les papillons sont conseillés.

Avifaune

Lors des prospections, de nombreuses espèces, sur différents taxons, sont clairement apparues comme dominantes. On aperçoit par exemple le Troglodyte mignon, le Merle noir ou encore le Pic vert très abondant. Ils occupent les zones boisées, buissonnantes. Cependant, malgré la diversité des habitats, quelques espèces comme le gros-bec casse noyaux ou encore

le coucou gris sont peu présents de l'ordre de quelques individus. Leur installation reste compliquée au sein de ce territoire. Le vallon de la Boye est tout de même favorable à l'implantation d'oiseaux migrateurs comme le Loriot d'Europe présent sur toute la zone d'étude.

Lépidoptère

La conservation de la diversité lépideptérologique passe par la prise en compte des différentes exigences de leur cycle de vie. De nombreuses espèces utilisent les prairies pour se développer. On a pu retrouver de nombreuses fois dans les relevés le Demi-deuil, le Myrtil ou encore le Procris. Ces espèces sont retrouvés dans tout types d'habitats ouverts comme les vignes, les prés ou encore lisière de forêt. Il faut rappeler que le suivi n'a ciblé que les papillons de jour dont la diversité représente moins de 5% des lépidoptères en France. Il serait donc intéressant d'ouvrir un recensement des papillons de nuits possiblement très nombreux au sein de ce vallon. A retenir également que les milieux ouverts sont soumis à une fauche tardive favorisant le développement de ce taxon. A noter également qu'aucune espèce recensée ne présente d'enjeu et d'intérêt patrimonial. La plupart des hôtes sont très communs d'une grande variété de milieux plus ou moins ouverts et notamment de friches et prairies.

Herpétologie

Concernant les espèces d'amphibiens ou de reptiles, on y retrouve le lézard des murailles présent dans les différents habitats que propose la zone d'étude. Le suivi des reptiles a été compromis par le manque de matériel sur une si grande surface. Ces résultats ne sont donc pas exhaustifs. La grenouille rieuse ainsi que la rainette verte ont été recensé plusieurs fois et sont présentes dans toutes les zones prospectées. Les amphibiens présents y trouvent des conditions d'humidité très favorables à leur activité du fait de la présence de mares, fossés, ruisseau et également d'une zone humide au milieu de la zone d'étude. Notons ici, que deux espèces occupent le statut d'espèces déterminantes ZNIEFF.

Mammifère

Enfin, le chevreuil, le renard ainsi que le sanglier sont très présents sur le territoire qui fournit beaucoup de nourriture grâce aux vignes, arbres fruitiers mais également disposent de zones calmes, reculées pour s'y reposer. Notons que seule la Martre des bois est déterminante ZNIEFF.

5 Missions annexes

Lors de ce stage, de nombreuses missions ont pu être réalisé en compagnie de mon maitre de stage, les autres stagiaires participants ainsi que les membres de l'association du CRES. Tout au long du stage, nous avons eu droit à différentes formations floristiques sur les Poacées, les Orchidées ainsi que les bryophytes. Nous avons suivi une formation pédologique située sur Verdelais (33) afin de comprendre, connaître et réussir à caractériser un sol pour une étude pédologique. Par la suite, une étude de dépollution a été mené sur des sites très pollués par des macro matériaux type déchets ménagers. Ce site présente un intérêt écologique puissant d'où l'intérêt de réaliser une étude de dépollution qui sera par la suite dirigé vers la mairie de la commune. Le but a été d'observer et caractériser les types de déchets visibles situé à la surface du sol. De plus, avec l'appui des membres du CRES, nous avons eu l'occasion de réaliser une sortie spéléologique afin de visiter différents gouffres, dolines et observer leur formation pour mieux comprendre le réseau karstique du vallon de la Boye. Enfin, plus personnellement, j'ai eu l'occasion d'avoir à charge un stagiaire de Licence 3 de biologie afin de lui apprendre les différentes méthodes d'inventaires et de reconnaissances des espèces. Pour terminer la période de stage, une présentation orale a été réalisé avec les différents membres du CRES afin de montrer les travaux qui ont été réalisé au sein du vallon de la Boye. Pour finir, nous avons la chance de créer une exposition photo avec les différents stagiaire et le CRES au sein du château de Benauge (Arbis, 33) lors de la journée du patrimoine le 19 septembre 2020.

Conclusion

Le vallon de la Boye, milieu typique de l'Entre-deux-mers, présente un intérêt écologique particulièrement élevé par sa forte richesse en espèces animales dont plusieurs font l'objet d'un caractère patrimonial. Cependant sous cette forte richesse spécifique repose beaucoup d'espèces communes mais en forte abondance. Cette richesse spécifique s'explique par la diversité des habitats au sein du vallon de la Boye qui permet l'installation et le développement d'espèces animales ou végétales en milieu boisé ou ouvert. Les zones humides sont de véritables réservoirs de biodiversité mais également de zones d'abreuvoir en cas de chaleur. Cela permet le maintien d'espèces et favorise l'immigration ainsi que la sédentarisation d'espèces. Ces résultats sont encourageants et démontrent une certaine qualité du vallon de la Boye. L'état écologique du vallon de la Boye est dépendant de cette mixité d'habitat. Outre l'aspect faunistique, le vallon de la Boye présente un intérêt spéléologique important qui intéresse le Club de Recherches et d'Explorations Souterraines (CRES) par la présence de plusieurs grottes et gouffres.

Résumé de l'étude du vallon de la Boye

Cette étude est l'aboutissement de deux ans de travail joint à l'étude du château de Benauge. Elle est réalisée par les membres du groupe GEREVEP, branche environnement de l'association de recherche et exploitations souterraines (CRES) situé sur Mérignac (33). Elle s'inscrit dans le cadre d'intégration de la biodiversité et de sa connaissance. Cette étude a pour but d'enrichir les connaissances de l'Entre-deux-mers et notamment du vallon de la Boye. Dans cette étude, des inventaires faunistiques ont été réalisé sur la période de mai à juin sur les communes de Donzac, Arbis, Mourens et Omet en Gironde qui renferme le vallon de la Boye, ruisseau affluent du ruisseau de l'Euille. Cette étude faunistique comprend les taxons suivants : Mammifères (Grands), Avifaune, Rhopalocères (Lépidoptères), Herpétofaune (aquatique et terrestre). Lors de ces inventaires, 102 espèces tout taxons confondus ont été recensé dont 59 espèces d'oiseaux, 22 espèces de papillons de jours, 4 espèces reptiles, 7 d'amphibiens et 10 espèces de mammifères. Ces chiffres montrent la capacité d'espèces que peut accueillir le vallon de la Boye bien que les inventaires ne soient pas exhaustifs. Cela se comprends par la disponibilité et la diversité des habitats de bonne qualité. Cette étude nous a permis l'identification de plusieurs espèces patrimoniales et déterminantes ZNIEFF dont 2 amphibiens, 1 reptile, 2 oiseaux et 1 mammifère. Cependant tous ont des statuts de protections en se référant évidemment aux études stratégiques française et à la réglementation en vigueur à l'échelle régionale, nationale et international notamment via la convention de Berne et à la liste rouge de l'union internationale de la conservation de la nature (UICN). Cette étude vient donc compléter celle du château de Benauge. On peut prendre conscience de la richesse spécifique faunistique du territoire grâce à ces deux études.

Bibliographie

[1] Balloux G. Powell S. 2018-2019 - ÉTUDE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE DU BOIS DE BENAUGE (ARBIS, 33)

[2] Dufay L., 2015. - La Liste rouge des espèces menacées en France. Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. UICN France/MNHN, 12 p. 4-10

[3] Olivier A., Maillet G., 2013. - Protocole commun d'inventaire des reptiles terrestres sur les Réserves Naturelles. RNF/SHF, 8 p. 2-8

[4] Tanguy A., Gourdain P., 2011. - « Atlas de la Biodiversité dans les Communes » (ABC). Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines « terrestres » (volet 2). MNHN/MEDDTL, 195 p. 52-70 ; 74-92 ; 142-146

http://ibc-iegb.e-monsite.com/pages/mammiferes/protocole.html, consulté le 11/05/2020

https://www.cistude.org/index.php/gestion-expertise/expertise-ecologique/229-inventaires-mammiferes, consulté le 11/05/2020

https://www.cefe.cnrs.fr/fr/recherche/sciences-participatives/195-suivi-amphibiens/1625-protocole, consulté le 11/05/2020

Annexes

Annexe 1 : Inventaire avifaune diurne forestière

Avifaune diurne forestière					
Nom latin	**Nom vernaculaire**	***Statut de protection***			***Intérêt patrimonial***
		National	International	Communautaire	
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	No	BEIII	/	/
Anas platyrhynchos	Canard colvert	/	BEIII ; BOII ; BO AEWA	E	/
Buteo buteo	Buse variable	No	BEIII ; BOII	CITES A	/
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	No	BEII	/	/
Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	No	BEIII	/	/
Certhia familiaris	Grimpereau des bois	No	BEIII	/	/
Chloris chloris	Verdier d'Europe	No	BEII	/	/
Coccothraustes coccothraustes	Gros-bec casse-noyaux	No	BEII	/	/
Columba palumbus	Pigeon ramier	/	BEIII	E	/
Corvus corone	Corneille noire	/	BEII	E	/
Cuculus canorus	Coucou gris	No	BEII	/	/
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	No	BEII	/	/
Dendrocopos major	Pic épeiche	No	BEII	/	/
Erithacus rubecula	Rouge gorge familier	No	BEII ; BOII	/	/
Ficedula hypoleuca	Gobemouche noir	No	BEII ; BOII	/	/
Fringilla coelebs	Pinsons des arbres	No	BEIII	/	/
Garrulus glandarius	Geai des chênes	/	BEII	E	/
Lophophanes cristatus	Mésange huppée	No	BEII	/	/
Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	No	BEII	/	/
Parus major	Mésange charbonnière	No	BEII	/	/

Periparus ater	Mésange noire	No	BEII	/	/
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	No	BEIII	/	/
Phylloscopus trochilus	Pouillot fitis	No	BEIII	/	/
Pica pica	Pie bavarde	/	/	E	/
Picus viridis	Pic vert	No	BEII	/	/
Poecile palustris	Mésange nonnette	No	BEII		/
Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	No	BEIII	/	/
Regulus ignicapilla	Roitelet triple bandeau	No	BEII	/	/
Serinus serinus	Serin cini	No	BEII	/	/
Sitta europea	Sitelle torchepot	No	BEII	/	/
Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	No	BEIII	E	/
Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	No	BEIII ; BOII	E ; CITES A	/
Sturnus vulgaris	Etourneau sansonnet	/	/	E	/
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	No	BEII	/	/
Sylvia communis	Fauvette grisette	No	BEII	/	/
Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	No	BEII	/	/
Turdus merula	Merle noir	No	BEIII	E	/
Turdus philomelos	Grive musicienne	No	BEIII	E	/
Turdus viscivorus	Grive draine	No	BEIII	E	/
Upupa epops	Huppe fasciée	No	BEIII	/	/

Annexe 2 : Inventaire avifaune diurne non forestière

Avifaune diurne non forestière					
Nom latin	**Nom vernaculaire**	***Statut de protection***			**Intérêt patrimonial**
		National	International	Communautaire	

Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	No	BEII	E	/
Apus apus	Martinet noir	No	BEIII	/	/
Bubulcus ibis	Héron garde bœuf	No	BEIII ; BO AEWA	CITES A	ZNIEFF
Delichon urbicum	Hirondelle de fenêtre	No	BEII	/	/
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	No	BEII ; BOII	CITES A	/
Gallinula chloropus	Gallinule poule-d'eau	No	BEIII ; BO AEWA	E	/
Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	No	BEIII	/	/
Hirondo rustica	Hirondelle rustique	No	BEII	/	/
Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	No	BOII	/	/
Milvus migrans	Milan noir	No	BEIII ; BOII	E ; CITES A	/
Motacilla alba	Bergeronette grise	No	BEII	/	/
Phasianus colchicus	Faisan de Colchide	/	BEIII	E	/
Phoenicurus ochruros	Rouge queue noir	No	BEII ; BOII	/	/
Phoenicurus phoenicurus	Rouge queue à front blanc	No	BEII ; BOII	/	/
Saxicola rubicola	Tarier pâtre	No	BEII ; BOII	/	/

Annexe 3 : Inventaire Avifaune nocturne

Avifaune nocturne					
Nom latin	**Nom vernaculaire**	***Statut de protection***			***Intérêt patrimonial***
		National	International	Communautaire	
Athene noctua	Chevêche d'Athéna	No	BEII	CITES A	Z
Strix aluco	Chouette hulotte	No	BEII	CITES A	/
Tyto alba	Chouette effraie	No	BEII	CITES A	/

Annexe 4 : Inventaire grands mammifères

Mammifères

Nom latin	**Nom vernaculaire**	***Milieu***	***Statut de protection***			**Intérêt patrimonial**
			National	International	Communautaire	
Capreolus capreolus	Chevreuil européen	*Milieux semi-ouverts*	/	BEIII	/	/
Lepus europaeus	Lièvre d'Europe	*Milieux ouverts*	/	/	/	/
Martes martes	Martre	*Milieux fermés*	/	BEIII	DHV	Z
Meles meles	Blaireau européen	*Milieux semi-ouverts*	/	BEIII	/	/
Microtus arvalis	Campagnol des champs	*Milieux semi-ouverts*	/	/	/	/
Oryctolagus cuniculus	Lapin de Garenne	*Milieux ouverts*	/	/	/	/
Sciurus vulgaris	Ecureuil roux	*Milieux fermés*	No	BEIII	/	/
Sus scrofa	Sanglier	*Milieux fermés*	/	/	/	/
Talpa europaea	Taupe d'Europe	*Milieux fermés*	/	/	/	/
Vulpes vulpes	Renard roux	*Milieux semi-ouverts*	/	/	/	/

Annexe 5 : Inventaire Lépidoptère (Rhopalocères)

Lépidoptère Rhopalocère					
Nom latin	**Nom vernaculaire**	**Statut de protection**	***Nom latin***	**Nom verncaculaire**	**Statut de protection**
Polyommatus icarus	Argus bleu	/	*Melitaea didyma*	Mélitée orangée	/
Aricia agestis	Argus brun	/	*Maniola jurtina*	Myrtil	/
Camptogramma bilineata	Brocatelle d'Or	/	*Aglais io*	Paon du jour	/
Gonepteryx rhamni	Citron	/	*Apatura ilia*	Petit mars changeant	/

Lycaena phlaeas	Cuivré commun	/	*Pieridae sp.*	Piéride sp.	/
Melanargia galathea	Demi deuil	/	*Coenonympha pamphilus*	Procris	/
Euclidia glyphica	Doublure jaune	/	*Polygonia c-album*	Robert le diable	/
Colias alfacariensis	Fluoré	/	*Vanessa atalanta*	Vulcain	/
Hesperiidae sp.	Hesperiidae	/	*Colias crocea*	Souci	/
Papilio machaon	Machaon	/	*Pararge aegeria*	Tircis	/
Lasiommata megera	Mégère	/	*Zygaena trifolii*	Zygène du trèfle	/

Annexe 6 : Inventaire Herpétologie terrestre

Herpétologie terrestre					
Nom latin	**Nom vernaculaire**	**Milieu**	**Statut de protection**		
			National	International	Communautaire
Hierophis viridiflavus	Couleuvre verte et jaune	Milieux ouverts	Na	BEII	DHIV
Lacerta bilineata	Lézard vert	Milieux fermés	Na	BEIII	DHIV
Natrix helvetica	Couleuvre à collier helvétique	Milieux semi-ouverts	Na	BEIII	DHIV
Podarcis muralis	Lézard des murailles	Milieux semi-ouverts	Na	BEII	DHIV

Annexe 7 : Inventaire Herpétologie aquatique

Herpétologie aquatique					
Nom latin	**Nom vernaculaire**	**Statut de protection**			**Intérêt patrimonial**
		National	International	Communautaire	

Alytes obstetricans	Alyte accoucheur	Na	BEII	DHIV	Z
Bufo viridis	Crapaud vert	No	BEIII	/	/
Hyla arborea	Rainette verte	Na	BEII	DHIV	Z
Hyla meridionalis	Rainette méridionale	Na	BEII	DHIV	/
Pelophylax esculentus	Grenouille verte	Ne	BEIII	DHV	/
Pelophylax ridibundus	Grenouille rieuse	No	BEIII	DHV	/
Triturus marmoratus	Triton marbré	Na	BEIII	DHIV	Z

Légende : **BEII**: Espèces strictement protégées au niveau international (annexe II de la Convention de Berne). **BEIII** : Espèces protégées au niveau international (annexe III de la Convention de Berne). **BOII** : Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexe II. **BOIII** : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe III. **BO AEWA** : Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Accord AEWA [1999]. **No** : Espèces d'oiseaux protégées au niveau national, ainsi que leurs sites de reproduction et de repos (arrêté du 29 octobre 2009, art.3). **Ne** : Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (arrêté du 19 novembre 2007, art.5). **Na** : Espèces d'amphibiens et de reptiles protégées au niveau national, ainsi que leurs sites de reproduction et de repos (arrêté du 19 novembre 2007). **Z** : Espèces déterminantes ZNIEFF en Aquitaine (https://inpn.mnhn.fr/). I2Bo : espèces migratrices protégées au niveau international (annexe II de la Convention de Bonn). **CITES A** : Espèces de faune et de flore sauvages protégées par le contrôle de leur commerce au sein de l'Union européenne (Convention de Washington). **E** : espèces d'intérêt européen nécessitant la création de ZPS (Directive Oiseaux). **DHIV** : Directive 92/43/CEE Annexe IV de la directive Habitat-Faune-Flore (espèces strictement protégées). **DHV :** Directive 92/43/CEE annexe V de la directive Habitat-Faune-Flore (espèces contrôlées)